

Art déco : l'art des élus de botter en touche

Par *Pascal BROCHETON*
Créé le 06/10/2010 00:00

Il ne s'agit pas, en fait, d'une décision de la municipalité (majorité et opposition) de Chauny, puisque le fait d'adhérer ou non à une association des villes du Nord de la France, n'a jamais été évoqué au conseil municipal.

Jean-Luc Lanouilh, conseiller général, ancien leader de l'opposition municipale, mais aussi professeur d'histoire-géographie, est très attaché à sa ville d'adoption. Il a toujours défendu le principe de répertorier tous les bijoux de l'Art déco à Chauny (bâtiments publics et privés, façades, mobiliers, vitraux, artisanat, œuvres d'art...) afin que ce style d'architecture, bien connu en Allemagne (où il est né) et dans le Nord de la France, soit classé au patrimoine mondial de l'Unesco. Il n'a jamais compris la frilosité de la municipalité dans ce domaine « qui pourrait être intéressant pour le tourisme ».

La ville de Chauny, destinataire au printemps d'une proposition d'adhésion à une nouvelle association regroupant des villes du Nord de la France (y compris la Somme, la Marne, l'Aisne, etc.) pour créer un territoire Art déco en vue de sa reconnaissance à l'Unesco, a refusé purement et simplement d'en faire partie. Estimant que la ville « savait elle-même valoriser, promouvoir son patrimoine et qu'elle redoutait des contraintes au niveau de l'urbanisme, à cause des fameux périmètres... ». Reims, Saint-Quentin, Albert, Béthune, Cambrai seraient partants.

Demande d'explications

Jean-Luc Lanouilh, qui a pris connaissance de ce refus la semaine passée, pense que la municipalité n'a pas bien mesuré l'enjeu et surtout le but de cette association : « ce n'est pas un projet contraignant. Il s'agit de recenser les monuments et non pas de créer des périmètres. Le cas de la pâtisserie du Marché Couvert, pour lequel un comité de défense s'était créé autour de Mme Vinot, est autre chose. Visiblement, ce type d'association n'intervient pas sur la gestion des villes, qui restent indépendantes dans leurs choix. Je ne comprends pas. Il faudrait m'expliquer... »

L'adhésion à cette association pourrait coûter 1 000 euros par an. Ce qui ne devrait pas grever le budget d'une ville comme Chauny.

Michel Krif, adjoint au maire chargé de l'animation, nous a donné un début d'explication : « au départ, c'est toujours tout beau, tout rose quand on adhère à une telle association. La cotisation est peut-être correcte, je n'en connais pas le montant, l'objectif de se regrouper est

certainement louable mais, c'est après que cela peut évoluer pour arriver à des contraintes. Ma collègue Laurence Bruletourte, en charge de la culture, a raison quand elle dit que Chauny n'a pas besoin des autres pour promouvoir la ville, son patrimoine. Elle l'a fait récemment en rénovant son très bel hôtel de ville Art déco. Le maire fait de manière générale très attention à l'argent public, au gaspillage, il m'a demandé des comptes, par exemple, pour les dernières fêtes de Rabelais. Je comprends que la ville surveille de près ses dépenses, comme le font les citoyens en temps de crise. Nous pensons d'abord à l'emploi... ».

On l'aura compris, la ville veut garder la maîtrise de son urbanisme - surtout que le grand projet de Marcel Lalonde est de créer une nouvelle voie de circulation en centre-ville - préférant passer à côté de subventions pour promouvoir un tourisme culturel qui n'attire que quelques passionnés d'histoire et d'architecture.

Photos / vidéos

Auteur :

Légende : Il y a des trésors architecturaux en ville quand on lève la tête.

Visuel 1:



Auteur :

Légende : La défense de la pâtisserie du Marché Couvert avait vu l'arrivée d'un périmètre classé.

Visuel 2:



URL source: <http://www.aisnenouvelle.fr/article/autre-actu/art-deco-lart-des-elus-de-botter-en-touche>